

AVIS PUBLIC

APPEL DE CANDIDATURES

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement d'Outremont souhaite procéder à la désignation de **deux membres professionnels suppléants** de son Comité consultatif d'urbanisme, le tout conformément au *Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme* (AO-2).

Ces deux membres professionnels de l'aménagement urbain ou de disciplines connexes doivent être résidents de l'arrondissement d'Outremont.

Les membres ne sont pas rémunérés. Le CCU se réunit au moins 10 fois par année.

Le *Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme* (AO-2) peut être consulté au Secrétariat d'arrondissement d'Outremont au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, pendant les heures d'ouverture, ou sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/outremont (cliquez « Services aux citoyens » et ensuite « Règlements »).

Les candidats doivent faire parvenir, **au plus tard le vendredi, 22 mars 2019**, une lettre d'intention détaillant les motivations qui les portent à soumettre leur candidature. Celle-ci doit être accompagnée de leur curriculum vitae et d'une confirmation de leur adresse permanente de résidence à Outremont.

Les candidatures doivent être adressées à l'attention de :

Me Marie-France Paquet
Secrétaire de l'arrondissement
543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Outremont (Québec) H2V 4R2
Courriel : secretariat.outremont@ville.montreal.qc.ca
Tél. : 514 495-6280

Montréal, le 15 février 2019

La Secrétaire de l'arrondissement,

Marie-France Paquet, avocate

